

Nombre de Conseillers		
Afférents au Conseil Municipal (dont pouvoirs)	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	29	24
Date de convocation : le 24 septembre 2024 Date d'affichage : le 2 octobre 2024		

**Séance du trente septembre  
deux mille vingt quatre  
à vingt heures trente**

**DELIBERATION**

**N° 2024.71**

**CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE  
MAGNY LE HONGRE**

**Le 30 septembre 2024, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 24 septembre 2024, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Véronique FLAMENT-BJARSTAL, Maire de Magny le Hongre.**

Présents : Mesdames BELLINI, CHAAR, DELON, DENOYELLE, FLAMENT-BJARSTAL, FLEURIEL, HENRY, LAMAIRE, MOVAHEDI, PEREZ-LOPEZ, RENUCCI, RESTA.

Messieurs AFFRE, CHOUKROUN, CURUTCHET, GUERIN, JACOB, MASSON, MENIGOZ, NOËL, ROBERT, ROYER, SCHILLINGER, SETHIAN.

Absents excusés : Madame STEPHAN ayant donné pouvoir à Monsieur SCHILLINGER  
Monsieur CEREUIL ayant donné pouvoir à Madame FLAMENT-BJARSTAL  
Madame POSE ayant donné pouvoir à Monsieur SETHIAN  
Monsieur BOUJEMAÏ  
Monsieur ROMERO

Secrétaire de séance : Madame LAMAIRE

### OBJET

**Don de mobilier pour enfants à la commune de Montry**

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu l'inventaire communal

Vu la décision de fermeture d'une structure ALSH de 900 m<sup>2</sup> au profit d'une plus adaptée de 400 m<sup>2</sup>.

Considérant que du mobilier de plus de 20 ans n'est plus d'utilité pour la ville, mais peut encore servir.

La commune voisine de Montry nous a fait part de son intérêt pour le matériel listé ci-dessous :

DESIGNATION	QUANTITÉ
TABLE RONDE ENFANT ELEMENTAIRE	2
½ TABLE RONDE ENFANT MATERNEL	2
ETAGERE DOUBLE EN METAL	1
MEUBLE DE RANGEMENT A CASIERS AMOVIBLES	1 + 3 CASIERS PLASTIQUES
MEUBLE DE RANGEMENT LIVRES CARRÉ	1
MEUBLE DE RANGEMENT LIVRES EN HAUTEUR AVEC PLAN INCLINÉ	1
CHAISES BLEUES EN BOIS ENFANTS PRIMAIRE	10
CHAISES JAUNES EN BOIS ENFANT MATERNEL	4
SACS POUBELLES 110 L VETEMENTS ENFANTS USAGÉS	6

SAC DE VETEMENTS ENFANTS USAGÉS TYPE SAC DE COURSE	
COUCHETTES MATERNELLES BLEUES WESCO	17
SACS POUBELLE 110L AVEC COUETTES OREILLERS DRAPS COUVERTURES	8
SACS POUBELLE 110 L AVEC BLOUSES RESTAURATION USAGÉES	1

Madame le Maire propose d'acter ce don.

## LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

### ➤ ARTICLE 01 :

Valide le projet de don de matériel à la ville de Montry.

### ➤ ARTICLE 02 :

Indique que les biens seront sortis de l'inventaire communal.

### ➤ ARTICLE 03 :

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ☐ Monsieur le Sous-préfet de Torcy,
- ☐ Madame le Maire de Montry
- ☐ Remis aux archives communales.

Véronique FLAMENT-BJÄRSTÅL



Maire de Magny Le Hongre

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun, 43 rue du Général-de-Gaulle, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur.*

*Le tribunal administratif peut être aussi saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*